La Gacilly
Glénac • La Chapelle-Gaceline • La Gacilly
Publication municipale

Le fil d'infos

N° 32
Février 2024

La Chapelle Gaceline
La Gacilly
Glénac

Des étudiants en médecine de Rennes à la découverte de notre territoire

2 février 2024 - des étudiants en médecine, des professionnels de santé du territoire, des représentants de l'Agence Régionale de Santé et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Redon se sont rencontrés avec les élus de La Gacilly, Carentoir et Sixt.

Le 2 février 2024, les élus des communes de La Gacilly, Carentoir et Sixt se sont associés pour accueillir 33 étudiants de la faculté de médecine de Rennes et 8 de leurs enseignants et leur présenter notre secteur géographique et ses atouts.
Pierrick Lelièvre explique : « Nous avons rencontré les représentants de la Communauté Professionnelle de Santé de Redon (CTPS) qui a organisé cette visite. L'idée était de faire venir ici des étudiants en fin de cursus (2 dernières années) pour qu'ils découvrent notre territoire et échangent avec les élus et les professionnels de santé de nos 3 communes ».
« Les étudiants ont bien vécu cette journée dont ils retiennent que nous disposons de plus de services qu'ils ne l'imaginaient. Et la jeunesse peut appeler la jeunesse : en rencontrant de jeunes professionnels, le médecin de Carentoir et les dentistes de La Gacilly, l'idée d'une éventuelle installation chez nous peut cheminer dans l'esprit de ces étudiants ou dans celui d'autres collègues de faculté avec lesquels ils discuteront de leur journée » précise Pierrick Lelièvre.
Une initiative utile de laquelle on espère des fruits concrets dans les années à venir … et une initiative à renouveler …

Horaires d'ouverture des mairies-déléguées à compter du 12 février 2024

LA CHAPELLE Tél. : 02 99 08 12 80

Lundi : ~~8h30-12h30~~	9 h à 13 h
Mardi : ~~8h30-12h30~~	9 h à 13 h
Vendredi : ~~13h30-17h~~	14 h à 17 h

GLÉNAC Tél. : 02 99 08 13 65

Lundi : ~~13h30-17h~~	14 h à 17 h
Jeudi : ~~8h30-12h30~~	9 h à 13 h
Vendredi : ~~8h30-12h30~~	9 h à 13 h

Agenda

Jeu 15 février à 18 h : Réunion du conseil municipal.
Ven 16 février 17h30 à 20h30 : PortOuvertes Collège Ste Anne
Ven 16 février 17h à 18h30 : PortOuvertes École Jean de La Fontaine
Ven 16 février 19h30 : Session irlandaise à Tartines & Bouchons
Sam 17 février à 19h : Cabaret équestre « Cavalcade à la Bodega » Org. Théâtre équestre de Bretagne à La Chapelle Gaceline
Sam 17 février à 20 h : Loto à Artémisia - org. École Jean de La Fontaine
Dim 18 février 15h : Atelier Céili (bal irlandais) à Tartines & Bouchons
Vend 23 février à 20h : Concours Belote Salle St Léon - org. St-Léon
Sam 24 février : Raclette à salle des sports Glénac - org. USG Football
Sam 16 mars à 19h : Cabaret équestre « Cavalcade à la Bodega » Org. Théâtre équestre de Bretagne à La Chapelle Gaceline
Jusqu'au 12 mai 2024 : exposition "Entre mer et marais" La Passerelle La Gacilly. Créations des artistes briérons Michelle Quélard (gravure) et Philippe Nerrière (Morta). Mer & ven 14 à 17h ; sam & dim 14 à 18h. Gratuit.

Puçage des bacs jaunes du 15 janvier au 29 mars

Merci de laisser votre bac jaune sorti
les jours habituels de collecte des emballages,
toute la journée | 7h00 à 17h00
Des agents du service déchet d'OBC viendront pucer votre bac jaune.

OBC organise cette opération dans le but d'identifier chaque bac et de suivre le nombre de levées en 2025. **À partir de juillet 2025, les bacs non-pucés ne seront pas collectés.** »
Merci aux usagers de **réécrire l'adresse sur l'autocollant si elle est effacée** et de **laisser leur bac jaune sorti de 7h à 17h le jour de la tournée** de collecte jusqu'à ce qu'il soit "pucé".

FÉVRIER

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5				1	2	3	4
6	5	6	7	8	9	10	11
7	12	13	14	15	16	17	18
8	19	20	21	22	23	24	25
9	26	27	28	29			

MARS

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

Tournées des "poubelles jaunes"
Ce sont les semaines pendant lesquelles le puçage des "poubelles jaunes" sera réalisé par les agents d'OBC.

Une fois "pucé", votre bac sera reconnaissable à la présence d'un code-barre collé sur l'arrière du bac. Vous pourrez alors reprendre le rythme habituel de dépôt de votre " bac jaune ".

Simplimmat.gouv

Vendeur ou acheteur d'un véhicule d'occasion, simplifiez-vous la vie avec Simplimmat !

L'Application officielle et gratuite du gouvernement pour céder et immatriculer son véhicule.
* Formalités administratives entièrement dématérialisées
* Sans justificatif ni formulaire CERFA
* Démarches sécurisées
* Données personnelles protégées
* Réception de votre carte grise à domicile sous 3 à 4 jours

Simplimmat, l'application officielle de l'État pour simplifier les démarches administratives des particuliers qui vendent ou achètent un véhicule d'occasion.
Le vendeur et l'acheteur réalisent ensemble la déclaration de cession. Procédure totalement dématérialisée.
L'acheteur peut commander sa nouvelle carte grise dans la foulée et obtenir immédiatement son certificat provisoire d'immatriculation (CPI).

Téléchargez DISPONIBLE SUR Google Play — Télécharger dans l'App Store

https://ants.gouv.fr/nos-missions/les-solutions-numeriques/simplimmat

Info du service déchets

Vous souhaitez échelonner le paiement de votre Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) 2024 ?

Mode d'emploi

1 Cliquez sur le lien vers le portail citoyen
www.oust-broceliande.bzh Rubrique > environnement > redevance OM > Paiement...
pour ouvrir un compte ecocito et suivez le guide ...

Accueil > Environnement > Redevance Ordures Ménagères
Redevance Ordures Ménagères
Portail usager
> Paiement échelonné | Redevance d'enlèvement de vos déchets (REOM)
Je souhaite payer ma REOM en plusieurs fois.

2 Connectez vous sur le portail usager !
Une fois le mail de confirmation reçu, connectez-vous à votre portail **avant le 29 février** pour choisir d'échelonner en 4 fois votre REOM 2024.
Les demandes d'échelonnement ultérieures seront effectives pour l'année 2025.

Il vous est possible de demander à étaler vos paiements pour la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).
Pour en bénéficier dès 2024, vous êtes invités à créer un compte Ecocito avant le 29 février.
Les demandes postérieures au 29 février 2024 seront effectives pour l'année 2025.

+ d'infos auprès du service déchets : 02 97 75 01 02

De l'oust à brocéliande COMMUNAUTÉ